

vous, produiraient bientôt des fruits bien amers. Voilà ce qui multiplie nos craintes et nos alarmes. Oh! que le poids de la charge pastorale est accablant, N. T. C. F.! Nous vous conjurons donc, au nom de J. C., de l'alléger par votre obéissance à l'Eglise, votre ferveur dans les saintes pratiques de la Religion, votre respect pour vos Pasteurs, en un mot par votre horreur pour le vice, et votre fidélité à tous vos devoirs religieux. Car c'est là tout ce que nous vous demandons en reconnaissance des peines et des travaux aux quels nous allons nous assujétir pour votre amour. Oui, s'il est une chose capable de nous consoler ici-bas, au milieu de nos tribulations, ce sera de vous voir marcher dans les voies de la justice, vous tous que nous aimons dans les entrailles de J. C., et que nous désirons avec tant d'ardeur pouvoir présenter, au dernier jour, purs et sans taches, au tribunal du Souverain Juge. Pussions-nous, N. T. C. F., sauver tous ceux dont Dieu nous établit aujourd'hui le Pasteur afin qu'en ce jour terrible où nous irons rendre compte de tout ce que nous aurons fait dans l'exercice de notre ministère, nous ayons le bonheur de dire avec J. C., "O Père Saint.... j'ai gardé ceux que vous m'avez donnés, et aucun d'eux n'a péri, si ce n'est le fils de perdition."

Mais si d'un côté la vue de nos misères nous consterne, nous nous sentons fortifié par la pensée que Dieu se plaît quelquefois à choisir les sujets les plus méprisables pour mieux faire éclater sa puissance et sa gloire. Ce qui sert encore à nous rassurer, c'est que ce Diocèse a été mis par notre Illustre Prédécesseur d'une manière spéciale sous la protection de la Mère de Dieu, et qu'il est à espérer que cette Mère si tendre gardera et le Pasteur et les brebis. Nous sommes aussi consolé et encouragé par l'affection et le zèle que nous témoignent les membres de notre Clergé dont la fidèle co-opération à toutes nos entreprises produira, nous l'espérons, les plus heureux résultats pour le bien de la Religion. Nous reconnaissons dans la sincérité de notre cœur que nous étions le dernier auquel il aurait fallu penser pour ce Poste éminent. Mais nous voyons que tous ces généreux collaborateurs considèrent en Nous, non la faiblesse de l'homme, mais le représentant de J. C. Enfin, ce qui Nous inspire un vrai courage, c'est que toutes les œuvres, que Nous allons entreprendre pour votre salut éternel, ont été, depuis longues années, projetées par notre Illustre Prédécesseur. Car, dans son vaste génie, qui embrassait plusieurs siècles, et dans ses immenses calculs, pour le bien de son cher troupeau, il a prévu tout ce qui pouvait contribuer à son bonheur. Aussi est-ce dans le sein de la confiance, dont il nous a honoré, que nous avons puisé tout ce que nous avons à faire pendant notre Episcopat. Si sa vie, hélas! trop courte, ne lui a pas suffi pour réaliser tous ses plans, il nous a chargé de leur exécution. C'est surtout dans les derniers jours de sa vie, que ranimant toutes ses forces et laissant parler toute sa tendresse pour ses brebis, il nous a tracé la marche que Nous avons à suivre, pour la réforme des abus et l'établissement des solides vertus.

Mais pour nous acquitter dignement des devoirs si importants de notre charge, nous avons besoin de ces dons parfaits qui ne peuvent venir que du Père des lumières. Aussi nous n'eumes pas plutôt recueilli les derniers soupirs de notre Prédécesseur que nous nous jetâmes aux pieds du Seigneur pour nous soumettre humblement à sa sainte volonté, et lui demander avec Salomon cette divine sagesse qui nous est si nécessaire pour conduire, dans les voies de la justice, tant de milliers d'âmes que nous avons en charge, et ne pas mettre son Eglise en danger de périr par notre inexpérience. Comme nos prières sont trop faibles pour mériter toutes les grâces qui nous sont nécessaires pour le bon gouvernement de l'Eglise, nous vous conjurons, N. T. C. F., avec Rom. 15, 30. l'Apôtre, par Notre Seigneur J. C. et la charité du St. Esprit de nous aider par les prières que vous adresserez pour nous à Dieu. Nous désirons ardemment établir cette union de prières entre le Pasteur et les brebis; union qui doit contribuer efficacement au salut de nos âmes. Pour cela nous croyons devoir vous informer que notre Illustre Prédécesseur, dans les derniers temps de sa vie, a fondé une messe basse, qui doit se dire, à perpétuité, tous les jours, dans la Cathédrale, à l'honneur de la très sainte Mère de Dieu, pour tous les Pasteurs et les fidèles de ce Diocèse. Nous observerons religieusement ce dernier acte de la volonté de ce bon Pasteur: mais nous espérons que vous vous unirez à nous, vous, Ministres de la Religion, lorsque vous serez au St. Autel; et que vous inviterez votre peuple à faire chaque jour, en famille, quelque prière à cette intention, ne fut-ce qu'un *Pater* et un *Ave*. Ce sera surtout le 25 Juillet, jour anniversaire de notre consécration Episcopale, que vous nous recommanderez au glorieux Apôtre St. Jacques sous la protection duquel nous mettons notre Episcopat.

Comme les lois d'une sage Discipline, que notre Illustre Prédécesseur a reçues de l'Eglise de Québec, sont en vigueur dans ce Diocèse, nous nous ferons un devoir de les maintenir avec tout le zèle possible.